

Le Plan Briand d'Union fédérale européenne [sous la dir. de Antoine Fleury et al.]

Autor(en): **Ackermann, Bruno**

Objektyp: **BookReview**

Zeitschrift: **Schweizerische Zeitschrift für Geschichte = Revue suisse
d'histoire = Rivista storica svizzera**

Band (Jahr): **50 (2000)**

Heft 4: **50 Jahre SZG = 50 ans RSH**

PDF erstellt am: **25.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

vent simplificatrice. L'identification de la nation à la «pérennité» de la paysannerie, par exemple, n'a pas été constante; elle est située dans le temps et dans certaines conditions socio-historiques. A l'époque de la foi dans le progrès, par exemple, le rapport à la terre est souvent jugé rétrograde et non conforme au génie de la nation. En fait, la paysannerie mise en œuvre par l'imaginaire identitaire se confond à bien des égards à une abstraction symbolique. Bien qu'elle le suggère, l'auteur ne dissipe pas l'ambiguïté.

En outre, s'il est absolument vrai que le terme «race» au XIX^e siècle ne peut être identifié à son acception nazie, il nous paraît toutefois excessif de prétendre que «la construction des folklores nationaux s'est effectuée pour l'essentiel en dehors de toute perspective raciste, dans l'habituel cadre transnational de l'émulation identitaire» (p. 179). Ce cadre, nous semble-t-il, a plutôt été national et ethnocentrique. De même, l'affirmation que l'unification de l'Etat-nation n'implique généralement pas «une négation de la diversité, ou une tentative d'éradication, mais l'établissement d'une intégration hiérarchisante» (p. 236) est reprise d'un des ouvrages précédents de l'auteur; cependant, à l'aune de l'histoire européenne, cette affirmation mériterait d'être développée et plus nuancée.

Enfin, un des aspects les plus discutables de la vision historique de l'ouvrage est la façon d'aborder la relation entre «identité de classe» et «identité nationale». L'auteur ne prend pas en considération l'intégration progressive de la classe ouvrière dans la formation nationale. Or, ce phénomène ne relève pas tant du costume ou du folklore; quant à «l'espace [...] de droits», il dépend de la socialisation de la nation par le biais d'abord de ses valeurs démocratiques, puis de la nationalisation du travail, du développement des assurances et de la protection ouvrière, c'est-à-dire par le développement de l'Etat social. Dans le même sens, la définition des modes d'appartenance à cet Etat national a poursuivi le travail d'exclusion des étrangers, voire des marginaux, qui avait été entrepris dès la formation de la nation politique. Ces questions, dans leur dynamique, font partie de la construction sociale des identités nationales, considérées cette fois dans leur réalité historique et non dans leur bricolage. A notre sens, l'étude de la genèse évolutive des identités nationales ne peut faire l'économie de la prise en compte des rapports sociaux ainsi que de l'évolution des cadres juridiques et institutionnels propres à la vie nationale. De ce fait, la vision d'une identité nationale perçue comme référence universellement positive, à l'exception de ses dérives totalitaires, doit être relativisée.

Au-delà de ces réserves, il reste que l'étude d'Anne-Marie Thiesse fonde un ouvrage remarquable, celui de la reconstitution d'un imaginaire collectif au travers de la mosaïque multicolore des faits culturels.

Gérald Arlettaz, Avry-sur-Matran

Antoine Fleury, Lubor Jílek [sous la direction de]: **Le Plan Briand d'Union fédérale européenne**. Berne, Peter Lang, 1998, 610 p.

Publié sous l'égide de l'Association internationale d'histoire contemporaine de l'Europe, ce fort volume rassemble les contributions de près de quarante historiens en provenance de l'Europe entière. Le sujet s'y prêtait admirablement, puisque le colloque organisé en 1991 portait sur l'un des aspects de la coopération intra-européenne à la lumière du désormais controversé Plan Briand, et de sa réception dans les vingt-sept Etats européens membres de la Société des Nations. Cet ouvrage, indiscutablement, comble un lacune historiographique dans l'histoire des relations internationales.

Lorsque Aristide Briand, dans un discours retentissant, prononcé le 5 septembre 1929 à la tribune de la SDN, expose son idée encore vague de fédération européenne, les esprits d'alors, hommes d'Etat et de gouvernement, hommes politiques et publicistes, se félicitaient de l'ère nouvelle de coopération politique qui s'ouvrait, alors même que, dans le domaine de la coopération économique, de graves discordes étaient apparues. D'où la conviction, pour Briand, d'augurer à l'échelle de l'Europe une solution fédérale, limitée certes au domaine économique, «la question la plus pressante». Partout, l'idée suscite d'emblée un immense intérêt. L'Allemagne en tête: Stresemann acquiesce. Ce rapprochement franco-allemand éveillait de grands espoirs. Le *Mémoire sur l'organisation d'un régime d'Union fédérale européenne du 1^{er} mai 1930*, en réalité de la plume d'Alexis Léger, rédigé sur la demande des représentants des Etats européens, allait par contre susciter des réactions contrastées, voire de très vives réticences. Ce texte, on le sait, n'eut pas de suites concrètes. L'évolution de la situation internationale, le caractère par trop visionnaire de ce projet, la crise économique naissante, les égoïsmes nationaux, sont autant d'éléments jusqu'ici mis en avant par nombre d'historiens pour expliquer l'échec de cette tentative d'union.

Le grand intérêt des textes rassemblés dans ce volume est de jeter un regard neuf sur le Plan Briand, d'explicitier les prises de position et les arguments des différents Etats, mais aussi d'éclairer la convergence affichée par nombre d'entre eux sur certaines propositions de Briand. L'on ne peut ici s'attarder sur la réaction des parties concernées – des vingt-sept Etats qui envoyèrent une réponse officielle, seuls quatre ou cinq acceptèrent sans réserve le Plan Briand –, ni sur celle des milieux politiques et de l'opinion publique européenne, dont l'étude est ici limitée à quelques pays seulement, et qui aurait mérité dans ce volume de plus larges développements: une étude de la presse de l'époque par exemple, ou encore des institutions internationales. L'attitude des Etats-Unis d'Amérique aurait également été intéressante à évoquer, d'autant plus que l'on sait que certains financiers américains, curieusement d'ailleurs mais non sans raisons, furent bien disposés à l'égard du projet fédéraliste de Briand.

La contribution la plus utile, en guise de préambule, est sans doute celle de Jacques Bariéty: une analyse fine sur les raisons pour lesquelles le nom même d'Aristide Briand fut occulté des décennies durant. Le personnage, prix Nobel de la paix en 1926, n'a éveillé que peu d'intérêt parmi les biographes ou les historiens. Tout au plus deux ou trois ouvrages d'importance. Grand artisan du rapprochement franco-allemand, Briand, décédé en mars 1932, porta aux yeux de certains un héritage politique qui pesa lourd, et de manière injuste sans doute, sur le désastre français de 1940, à quoi s'ajoute le tort que lui firent des «héritiers abusifs», les Pierre Laval et Georges Suarez entre autres. Certains aspects de sa vie politique passée, d'avant son célèbre discours, laissent aux yeux de l'histoire une image ambiguë et imparfaite de l'homme politique qu'il fut. Pourtant, le portrait de Briand ne se réduit pas à ces malentendus. Orateur de talent, il fut aussi un négociateur et un conciliateur, parfois injustement écarté du pouvoir, un homme qui, dès les années 20, pressentit la nécessité de faire les Etats-Unis d'Europe, à l'instar d'ailleurs du mouvement Paneuropa de Coudenhove Kalergi ou du Comité fédéral de coopération européenne d'Emile Borel. Et puis, n'était-ce pas pour conjurer la montée des périls que Briand lança son projet européen, lequel projet s'enracine aussi, à la même époque, dans la volonté de certains milieux de l'industrie privée – les grands cartels européens trop à l'étroit dans leurs marchés nationaux – de construire sous les auspices de la SDN de

nouvelles relations économiques à l'échelle européenne, et dans la prise de conscience, en Europe, d'une identité économique par rapport au reste du monde.

Non moins intéressantes furent les réactions au sein même de la SDN, où nombreux furent ceux qui virent dans le *Mémoire* un danger pour le fonctionnement de l'organisation. Il est vrai qu'entre le discours de Briand à la tribune de la SDN et le *Mémoire*, l'on assista à un renversement de perspective. Alors qu'initialement, ainsi que le rappelle Marie-Renée Mouton, Briand avait d'abord insisté sur l'urgence de nouer des liens économiques avant de chercher à construire un édifice politique, le *Mémoire* subordonne nettement le problème économique au problème politique.

L'idée de construire des institutions politiques européennes, à savoir une *Conférence européenne* groupant des représentants de tous les Etats européens, un *Comité politique permanent* et un *Secrétariat*, cette idée suscite aussitôt la défiance des partisans de l'universalisme. Au cœur de la dispute, le rôle de la future Fédération européenne au sein de la SDN, ou plutôt en dehors d'elle, et les liens qu'elle entretiendrait avec la SDN. La coexistence de deux instances poserait alors de sérieux problèmes. Au Secrétariat de la SDN, l'on compte les points: d'un côté, l'on dresse l'inventaire des divergences et des contractions politiques; de l'autre, les éléments de concordance. Dans l'ordre politique, la tendance est celle d'une opposition quasi unanime, au vu de l'imprécision des idées de Briand, et chaque Etat y va de ses arguments, de la défense de ses intérêts nationaux. Dans l'ordre économique, c'est l'unanimité: tous les Etats plaident en faveur d'une collaboration plus étroite pour remédier à la crise de l'heure, ajoutant à cet enthousiasme, la défense et le maintien de l'idée d'universalité, ferment de l'organisation. La perplexité devant le *Mémoire* Briand demeure malgré tout entière, un scepticisme que résume Marius Viple, alors chef de cabinet d'Albert Thomas au BIT: «Qu'apporterait donc à l'Europe un système fédératif sur le plan politique, en sus de ce qu'il apporte déjà la SDN?» Même si les réponses des gouvernements laissent présager l'échec d'un plan difficile à mettre en œuvre, Briand défendit son projet jusqu'au bout: l'idée d'une fédération européenne demeure une nécessité: «Les peuples d'Europe ne se rendent pas compte de ce qui les attend s'ils ne savent pas s'unir», déclara-t-il à William Martin du *Journal de Genève*. Parole on ne peut plus prophétique, en ces temps de périls grandissants.

Riche en enseignement et en information de tous ordres est l'analyse des réponses des gouvernements, que les chercheurs ont puisé dans les archives des Etats respectifs, et qui témoignent bien de la différence et de la variété des arguments défendus par chacun d'eux, tous obéissant aux leçons et aux contingences de leur propre histoire nationale, voire, dans certains cas, tenant compte de leur position dans l'environnement international. La réponse de la Suisse – membre fondateur à part entière de la SDN, bien que bénéficiant d'un statut particulier au sein de l'organisation qui reconnaissait sa «*neutralité différentielle*» –, pour n'évoquer que ce cas, demeure conforme à sa «tradition» historique et politique, et rejoint les positions exprimées par plusieurs autres gouvernements. Antoine Fleury la résume en trois points: préférence accordée à une coopération économique internationale, rejet de contraintes institutionnelles si elles font double emploi avec des institutions existantes et affirmation de la primauté du respect de la neutralité. Rien de surprenant en somme: le statut de neutralité a toujours dicté à la Suisse une attitude de prudence en matière de la politique étrangère. Pourtant, note Antoine Fleury, la position des autorités helvétiques est beaucoup moins spécifique que ce

l'on aurait pu attendre au vu de son statut particulier, puisqu'elle a milité à l'époque, notamment par la voix de son représentant, le conseiller fédéral Giuseppe Motta – par ailleurs très actif au sein des commissions de la SDN –, pour sauvegarder l'idée du respect des droits souverains des Etats au sein d'une institution bâtie sur la solidarité et la coopération. Mais l'enseignement clé qui ressort clairement de ces nombreux et stimulants coups de projecteur est que le projet Briand fut indiscutablement, dans le contexte de l'époque, une saine utopie, qui sera mise en œuvre avec bonheur, mais non sans difficultés, par la génération suivante des constructeurs de l'Europe unie. *Bruno Ackermann, Saint-Légier*

Wolfgang Reinhard: **Geschichte der Staatsgewalt. Eine vergleichende Verfassungsgeschichte Europas von den Anfängen bis zur Gegenwart.** München, C. H. Beck, 1999, 631 S.

Mit dieser vergleichenden Verfassungsgeschichte greift der Autor ein altes, in die 1960er Jahre zurückreichende Buchprojekt wieder auf, welches er während der letzten rund 15 Jahren wegen seiner Arbeit an einer umfassenden Geschichte zur europäischen Expansion zurückgestellt hatte.

Die Geschichte der Staatsgewalt ist unterteilt in sechs grosse Kapitel. Das erste Kapitel, «Monarchie und Staatsgewalt», beschreibt die Wurzeln der europäischen politischen Kultur bis zum (Reform-)Absolutismus und zwar sowohl auf einer symbolischen wie auf einer diskursiven Ebene. Das zweite Kapitel, «Herrschaftsaufbau und Institutionenbildung», ist dem Aufbau staatlicher Institutionen vom Fürstenhof zum Behördenwesen gewidmet. Auch das dritte Kapitel, «Partnerschaft und Widerstand», handelt in der Frühneuzeit; hier werden Adelherrschaft, Ständewesen, Gemeinden und Republiken thematisiert. Im vierten Kapitel, «Machtmittel und Machtpolitik», geht es um die staatlichen Ressourcen, um Geld, Gewalt, Militär und Diplomatie. Das fünfte Kapitel, «Modernität und Totalität», handelt vom Übergang von der Monarchie zur Demokratie, vom Staat zur Nation, vom Weg zum totalen und sozialen Staat. Mit dem letzten Kapitel, «Krise und Transformation», wird dann im wesentlichen die (aussereuropäische) Expansion des europäischen Staates seit dem 18. Jahrhundert – der Export des Staates in gesellschaftlich und politiko-kulturell ungleiche Strukturen –, und die Transformation des Staates in Europa selbst abgehandelt. Die Darstellung beginnt also mit den mittelalterlich-frühneuzeitlichen Wurzeln, z.T. mit Rückgriffen auf die Antike, um die institutionellen Varianten, die zentralen Symbole, die wichtigsten Diskurse und den Herrschafts-, Regierungs- und Verwaltungsalltag zu erfassen. Die grossen Entwicklungslinien werden immer wieder mit «nationalen» Konkretisierungen ergänzt. Den Höhepunkt dieser Entwicklung sieht der Autor im modernen Staat mit seiner «allumfassenden Kontrolle [...] kraft erworbener Allzuständigkeit». Dies ist auch der Wendepunkt: die Entwicklung führt von hier zum «sozialen Staat als weicher, dem totalen Staat als harter Variante, letzterer gipfelnd in der legalen Massenvernichtung des Menschen», d.h. zum Ende des grossen geschichtlichen Bogens, paradoxerweise, zum Ende des Staates (S. 39).

Ausgangspunkt der Überlegungen des Autors ist die Feststellung, dass der europäische Staat weder uranfänglich noch Ziel der Weltgeschichte sei. Erst im Laufe eines langen Prozesses hat dieser sich von den anfänglichen «undemokratisch[en], gewalttätig[en] und parasitär[en]» Gemeinwesen zu «Demokratie, Konsensfähigkeit und Gemeinwohldenken» entwickelt (S. 15). Am Schluss dieser Entwicklung steht zwar die weltweite Verbreitung des europäischen Staatsmodells, aber eben